

Le vrai du FO

Force Ouvrière Région Sud PACA / Mai 2021

Les chèques vacances ...

Les élus ont voté à l'unanimité la proposition de la Commission ASC concernant l'attribution des chèques vacances d'une valeur échangeable de 150€.

Voici la tarification en fonction des classes

- ◇ 1 à 8 : 60 € restant à charge du salarié, 90 € pris en charge par le CSEE
- ◇ 9 à 11 : 80 € restant à charge du salarié, 70 € pris en charge par le CSEE
- ◇ 12 et au-delà : 100 € restant à charge du salarié, 50 € pris en charge par le CSEE

Les demandes devront parvenir avant le 15 juin pour une distribution rapide, à condition de ne pas profiter d'un voyage du CSEE en 2021.



Avis de candidature Istréenne !

Oyé, Oyé, braves gens ! A l'interrogation des élus concernant le recrutement du poste de Directeur du centre d'Istres en remplacement de la lettre de mission (le terme étant le 30/11/2021) de l'actuelle directrice, la réponse du DRH DS est que cela se fera courant juillet !

A suivre donc ...

L'organigramme... ou l'Arlésienne ?

Du grec ancien ὄργανον, *órganon* (« outil, instrument ») et γράμμα, *grámma* (« écrit »), donc c'est bien un document écrit et qui décrit la « **structure** d'un groupement, d'une entreprise, ou d'une administration, représentant à la fois ses **divers éléments constitutifs** et **les rapports** qui existent entre eux. »

FO n'en a pas cru ses oreilles : au jour le jour (ou « au fil de l'eau », vous connaissez la sémantique....) ... les organigrammes sont mis au goût ... du jour !

Pour **FO**, comparer cet outil à une photographie comme cela fut dit, pourquoi pas ?

Encore faut-il la ...développer et la diffuser pour que l'on puisse voir ce qu'il y apparaît... et là encore, la photo semble bien floue...

A **FO**, nous sommes interloqués ... imaginez... vous candidatez pour le poste précédemment cité, vous l'obtenez, vous demandez à votre Direction Régionale qui sont les salariés dont vous avez la responsabilité ... et vous apprenez que vous êtes un photographe plutôt qu'un responsable d'un centre de profits... pour les raisons invoqués...

Soyez Rassurés ! il est « urgent de réfléchir et de ne pas paniquer », Il y a une réflexion stratégique murie au niveau national pour créer un modèle type...

FO demande régulièrement depuis 18 mois la stabilisation des organigrammes pour diffusion, en y intégrant la PROMO 16-18 qui mobilise un effectif pléthorique de CDD, soit pour 18 bénéficiaires, le cahier des charges nous impose deux encadrants...!

Quant aux recrutements... soient « en cours », soient... suspendus... « Ô AFPA, suspendu autant au temps ! »



Le séjour en Crête ...

De prime abord, tout semble se profiler sous les meilleurs auspices : ouverture des frontières grecques !

En revanche, toujours en attente du coût supplémentaire du test PCR qui se fera au départ de la Crête vers la France. Un affrètement d'autocar spécifique est donc à prévoir afin de faciliter le transport de nos salariés vers le site de vaccination. Affaire à suivre prochainement lors du prochain CSEE.

Bon Voyage



La PROMO 16-18 :

Au 12 mai 2021, 110 jeunes en suivi avec la répartition suivante :

Gap :	2 jeunes soit 2%
Istres :	19 jeunes soit 6.6%
Le Pontet :	10 jeunes soit 5.4%
Marseille :	33 jeunes soit 10.1%
Nice :	36 jeunes soit 13.8%
Toulon :	10 jeunes soit 3.9%



110 parcours jeunes en suivi sur un total de 209 entrées, soit 1 jeune sur 2 qui intègre le dispositif.

FO rappelle que les prescriptions nous parviennent des Missions Locales à 97%, celles-ci étant à date notre partenaire institutionnel le plus significatif.

Constat : 77 jeunes sont déjà sortis avec une solution positive pour 2 bénéficiaires sur 3.

Verbatim de la direction : « Nous avons exprimé la difficulté de sourcing et le manque d'orientation. Nous avons pu exprimer le fait que nous pouvions accueillir ces jeunes avec des résultats positifs. Nous avons abordé la difficulté de sourcing. Malheureusement chaque mission locale a sa stratégie. L'ARDML était présente et nous avons pu donner nos arguments. »

FO a déjà évoqué lors des précédents CSEE que les difficultés étaient souvent dues à un sourcing monopolistique des Missions Locales, et à une autonomie intrinsèque de chaque Mission Locale sur la stratégie à déployer sur leur zone d'activités.

Apparemment, ce n'est pas le fait d'être rémunérés ou pas qui bloquerait les bénéficiaires.

FO rappelle que l'objectif initial était de 2 509 parcours. Donc une révision à la baisse a bien eu lieu pour être plus rationnel et raisonnable, soit 1600 parcours.

FO soutiendra cette action et suivra son évolution, d'autant plus que lors du dernier CSEE d'avril, la délégation avait demandé où en était la possibilité d'obtenir la Garantie Jeunes pour cette cible (16 à 18 ans qui représentent 50 % de notre sourcing).

Voici les derniers éléments sur ce sujet (Sources Legifrance et AEF):

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043541818>

Le décret renforçant les prérogatives des missions locales sur la Garantie jeunes est publié au JO

Le décret n°2021-664 du 26 mai 2021 relatif à la Garantie jeunes "ouvre aux missions locales la possibilité de moduler la durée, entre neuf et douze mois, du parcours en Garantie jeunes et de la prolonger ensuite sans décision de la commission locale". D'après sa notice, ce texte "leur permet également de prendre des décisions d'admission à titre dérogatoire sous certaines conditions". Pour mémoire, l'objectif gouvernemental est de parvenir à 200 000 entrées en Garantie jeunes en 2021, soit un doublement par rapport à 2020.

*D'une manière générale, l'objectif de ce texte est de laisser davantage de place à l'appréciation des conseillers des missions locales dans la gestion de ce dispositif d'accompagnement intensif, qui comprend une allocation mensuelle, destinée aux jeunes **Neet** (ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité), âgés de 16 à 25 ans.*

MODULATION ET PROLONGATION

En premier lieu, ce décret donne la possibilité aux missions locales de moduler la durée du parcours en Garantie jeunes entre neuf et douze mois et de la prolonger jusqu'à 18 mois sans décision de la commission locale d'attribution et de suivi du dispositif ; la modulation sera applicable à compter du 1er octobre 2021.

Ensuite, le texte revoit les modalités d'attribution à titre dérogatoire. Désormais, les missions locales peuvent prendre des décisions d'admission à titre dérogatoire pour les jeunes dont les ressources dépassent, jusqu'à 30 %, le plafond de ressources fixé au niveau du RSA, lorsque leur situation le justifie. De plus, les commissions locales peuvent prendre des décisions d'admission à titre dérogatoire pour les jeunes dont le niveau de ressources dépasse de plus de 30 % ce même plafond de ressources, sans toutefois pouvoir dépasser 100 % de celui-ci.

OBJECTIF 200 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS

Dans un communiqué, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion indique que "les jeunes pourront être reconnus, à titre exceptionnel et par leur conseiller, comme autonomes du foyer fiscal de leurs parents. Jusqu'à présent, la situation inverse pouvait dissuader certains jeunes d'entrer dans le dispositif par peur de causer des difficultés financières à leur famille."

"En assouplissant les conditions d'entrée en Garantie jeunes, nous voulons permettre à davantage de jeunes en difficulté de bénéficier de ce dispositif d'insertion vers l'emploi qui a fait ses preuves", explique Élisabeth Borne. Et le ministère de rappeler que "le financement de l'État aux missions Locales, qui mettent en œuvre la Garantie jeunes sur tout le territoire, a été augmenté de 140 millions d'euros, pour atteindre le montant inédit de 495 millions d'euros en 2021". L'objectif affiché demeure le doublement du nombre de jeunes ainsi accompagnés en le portant à 200 000 cette année.

Le retour en présentiel des CSEE !

Enfin un planning de... déconfinement du chemin social !

LE PONTET-AVIGNON les 15 & 16 Juin

MARSEILLE les 20 & 21 Juillet

ISTRES les 21 & 22 Septembre

GAP les 19 & 20 Octobre à ;

TOULON LA VALETTE les 16 & 17 Novembre

NICE les 21 & 22 Décembre



FO précise qu'à ce jour, juin et juillet sont actés et en attente de confirmation pour les autres lieux.

FO soutient que la tenue des CSEE sur les centres sont autant de moments de communion avec l'ensemble de salariés et que cela peut être l'opportunité pour la Direction de découvrir et les salariés et les sites...Et éviter toute frustration ou acrimonie particulière...

VOTRE CIBLE : QUALIOPI...VOUS AUREZ L'AUTORISATION ... DE TRAVAILLER POUR CE DOSSIER, AGENT AFPA 2022 ! BONNE CHANCE

Nous sommes dans les bureaux de AFPA PACA, Agence connue et reconnue ... l'AGENT AFPA 2022 est convoqué par son supérieur hiérarchique, M...

M. AFPA PACA : - « connaissez-vous QUALIOPI ?

AGENT AFPA 2022 : - oui, une nouvelle certification.

M. PACA : - En effet, une certification de plus ... Nous nous devons de respecter les critères qualité exigés par nos financeurs. QUALIOPI, comment vous dire...c'est un ... « PERMIS DE TRAVAILLER ». Si les certifications que nous avons obtenues le furent souvent par notre engagement personnel, celle-ci est différente...

AGENT AFPA 2022 : - En quoi est-ce différent ?



M. PACA : - Sans l'obtention de ce label qualité d'Etat, nous n'aurons plus accès aux fonds publics paritaires dont nous dépendons à plus de 80% pour notre Chiffre d'Affaires...vous imaginez ce que cela voudrait dire AGENT AFPA 2022...

AGENT AFPA 2022 : - Oui, bien sûr...Comment cela fonctionne t'il ?

M. PACA : - QUALIOPI dispose d'un Référentiel Qualité National (RNQ) qui s'applique à tous les organismes de formation. Pour notre AGENCE, vous devrez démontrer que notre seul système QUALITE est unique pour l'ensemble de nos sites. Ainsi fait, notre certification sera valable pendant 3 années...

AGENT AFPA 2022 : - d'accord, mais que dois-je faire certifier

M. PACA : - QUALIOPI, c'est 4 catégories d'actions qui vont des bilans de compétences, des actions de formation, de l'apprentissage et de la VAE avec 7 critères et 32 indicateurs pour les mesurer.

Vous trouverez tout ceci sur le site du Ministère...L'AFNOR est l'organisme certificateur

AGENT AFPA 2022 : - Comment l'AGENCE va pouvoir convaincre l'AFNOR ?

M. PACA : - quand l'audit aura lieu avec apport de preuves pendant celui-ci, critère par critère, indicateur par indicateur pour vérifier tous les processus... AGENT AFPA 2022, je vous rappelle que repose sur vos épaules notre survie...Sans certification obtenue le 1er janvier 2022, nous n'accéderons plus aux commandes de nos financeurs...

Vous comprenez ce que je veux dire...

AGENT AFPA 2022 : - oui, je suis labellisé pour cela... « PERMIS DE TRAVAILLER » ...Aussi, quand sera audité PACA ?

M. PACA : - peut-être en septembre 2021, nous sommes dans l'expectative... 4 régions sont pour l'instant concernées...

AGENT AFPA 2022 : - quel est l'outil utilisé par l'AFNOR ?

M. PACA : - vous voulez bien être attentif AGENT AFPA 2022 : je répète : nous disposons d'un RNQ, qui mobilise en tout 32 indicateurs sur 4 catégories et voici le dispositif de notation :

En cas de non-conformité dite MINEURE, L'AGENCE devra engager une action corrective dans les 6 mois.

En cas de non-conformité dite MAJEURE ou bien si l'AFNOR en constatait 5 dites MINEURES, L'AGENCE devrait engager une action corrective dans les 3 mois.

Si l'AGENCE faillit à sa mission Vous savez ce que cela veut dire.... La certification serait suspendue, voire retirée ou non délivrée !!!

AGENT AFPA 2022 : - certes ... cela me semble un peu contraint au niveau du Timing, n'est-ce pas ?

M. PACA : - je vous rappelle les éléments vitaux :

QUALIOPI ne remplace pas les autres certifications mais s'y rajoute.

C'est un Label Qualité de l'Etat Français à obtenir impérativement au 1er janvier 2022.

Il conditionne notre survie.

L'AFNOR diligentera ses équipes pendant 3 semaines environ, ensuite si une non-conformité majeure se révélait, L'AGENCE devra instaurer un plan d'actions correctives dans les plus brefs délais pour que nous puissions demander le plus vite possible le retour des équipes d'auditeurs avant le 1er JANVIER 2022 pour attester et valider les preuves afin de nous délivrer le précieux certificat....

« LE PERMIS DE TRAVAILLER »

AGENT AFPA 2022, soyez vigilant : sans preuves démontrées et exigées par l'AFNOR...

AUCUNE REponse aux AO au niveau national...

Prenons date pour une prochaine rencontre pour évoquer QUALIOPI.

Vous pouvez disposer AGENT AFPA 2022 ».

Toute ressemblance avec des personnes, des noms ou des organismes existants ou ayant existé serait purement fortuite...quoique...

FO alerte la Direction sur le calendrier serré de l'audit et le retard qui pèse sur le déploiement et la mise en œuvre de ce label Qualité vital pour l'AFPA

FO s'inquiète aussi pour les salariés notamment sur la compréhension et l'utilisation au quotidien de ce nouveau dispositif et l'ensemble des processus afférents.

FO vous donne rendez-vous pour un prochain CSEE, en juillet et/ou octobre pour suivre ce dossier.

Pour la direction générale, déprécarisation rime avec des précarisations !

Les négociations nationales se suivent et se ressemblent à tel point qu'on peut se demander ce que dialogue social signifie pour la direction.

La négociation sur la déprécarisation nous laissait entrevoir enfin la possibilité de déprécariser de nombreux CDD qui méritent par leurs compétences et leur abnégation de rejoindre la grande famille et renforcer de façon pérenne des équipes qui ont fait le job pendant la grande purge.

Et bien non, la direction a préféré nous expliquer comment améliorer le sort des postes précaires CDD, Intérim et OTNI (ouvrier, travailleur non identifié) afin de continuer à leur faire croire qu'un jour, s'il continuent à se défoncer comme ils le font, ils seront récompensés de leurs efforts... ou pas !



BULLETIN D'ADHESION 2021

SFN FO FPA

FO

Adressez votre demande d'adhésion à fopaca@afpa.fr

Nom Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse personnelle :

.....

Courriel personnel :

Joindre le bulletin de paie de janvier de l'année en cours

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale

Et n'oubliez pas : Vous récupérez en crédit d'impôts 66% du montant versé

Plus FOrts ensemble pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !